

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 17 août 1999 à 19 h 15, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Mario Champagne	Madame Diane Samson
Madame France Désaulniers	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur René Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur Maurice Poudrier est arrivé à 19 h 20.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Constatation est faite de l'absence de public à cette séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 27 0899 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0899-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

7.6 Huis clos.

12.1 Problème de logement de personnel à Parent.

12.2 Information concernant le comité de travail des ressources humaines/financières.

QUE l'article 5.5 soit déplacé pour être considéré immédiatement au début de l'article 5 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 28 0899 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 29 juin 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0899-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 29 0899 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 6 juillet 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0899-03, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier arrive à ce moment-ci, soit à 19 h 20.

Président

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Congé sans traitement

RÉSOLUTION 30 0899 : CONSIDÉRANT que madame Guylaine Tessier, enseignante, a présenté une demande de congé sans traitement;

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisé un congé sans traitement à madame Guylaine Tessier, enseignante, et ce, pour l'année scolaire 1999-2000.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 31 0899 : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 12 et 17 août 1999, décrit sur le document 0899-04.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions relative à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie invite alors madame Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne et responsable du soutien à la confessionnalité, à présenter 1) le rapport annuel 1998-1999 sur l'état et les besoins des écoles et des services confessionnels et 2) le projet pastoral 1999-2000. Au terme de cette présentation une résolution est adoptée concernant ces dossiers.

Dépôt des documents :
Rapport annuel 1998-99 sur l'état et les besoins des écoles et services confessionnels -
Projet pastoral 1999-2000

RÉSOLUTION 32 0899 : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que soient déposés les documents suivants :

- Rapport annuel 1998-1999 sur l'état et les besoins des écoles et des services confessionnels document 0899-05
- Projet pastoral 1999-2000 document 0899-06

QUE, par ailleurs, le document 0899-05 soit référé, pour étude, au comité de travail formé pour le dossier de la place de la religion à l'école.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Jean Lavoie soumet une recommandation pour l'abolition d'un poste d'administrateur.

Abolition d'un
poste d'adminis-
trateur

RÉSOLUTION 33 0899 : CONSIDÉRANT, par suite du départ à la retraite de monsieur Gilles Mongrain, qu'un poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles est vacant;

CONSIDÉRANT, après étude quant à l'organisation des Services des ressources matérielles, que le directeur général a soumis une recommandation quant à l'abolition de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE que soit aboli le poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles laissé vacant par le départ de monsieur Gilles Mongrain.

Adopté unanimement

Par la suite, une résolution est adoptée pour autoriser l'ouverture d'un compte bancaire.

Ouverture d'un
compte bancaire à
Parent

RÉSOLUTION 34 0899 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire procède à l'ouverture, dans une institution financière, d'un seul compte bancaire pour chacune des écoles sous sa responsabilité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'ouverture d'un compte bancaire pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit autorisée l'ouverture d'un compte bancaire pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent;

QUE la commission scolaire désigne la directrice de l'école, en l'occurrence madame Julie Bronsard, pour agir à titre de mandataire de la commission scolaire pour les fins d'ouverture de ce compte;

QUE de plus, les signataires autorisés à faire des transactions au compte détenu dans l'institution financière soient les suivants :

- La direction de l'école, ou en cas d'absence ou d'incapacité, son remplaçant désigné par le directeur général; ET
- Une autre personne dûment autorisée par la direction d'école, ou en cas d'absence ou d'incapacité, son remplaçant désigné par la direction d'école ou, en l'absence de cette dernière, désigné par le directeur général.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires adoptent ensuite des résolutions confirmant le statut d'emploi régulier à du personnel cadre.

Confirmation de statut d'emploi régulier

RÉSOLUTION 35 0899 :

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre des écoles sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT au terme de cette période de probation de monsieur Marc Brunelle, directeur d'école au primaire, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de directeur d'école au primaire à monsieur Marc Brunelle.

Adopté unanimement

Confirmation de statut d'emploi régulier

RÉSOLUTION 36 0899 :

CONSIDÉRANT que les administratrices et les administrateurs sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation de madame Aline Badeaux, agente d'administration en gestion documentaire et en communication au Secrétariat général, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste d'agente d'administration en gestion documentaire et en communication au Secrétariat général à madame Aline Badeaux.

Adopté unanimement

Il est après cela procédé à l'engagement d'une direction adjointe d'école au secondaire.

Engagement d'une direction d'école adjointe au secondaire

RÉSOLUTION 37 0899 :

CONSIDÉRANT, par suite de la nomination de madame Monique Langlois au poste de coordonnatrice des Services complémentaires, qu'un poste de direction adjointe d'école au secondaire est vacant;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, par suite de l'affichage de ce poste et du processus de sélection, que le comité de sélection a soumis une recommandation;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que madame Yamilé Bournival soit engagée au poste régulier à temps complet de directrice adjointe d'école au secondaire;

QUE l'affectation de madame Yamilé Bournival soit à l'école secondaire des Chutes à compter du 18 août 1999.

Adopté unanimement

Les sujets relatifs à la direction générale sont complétés par l'adoption d'une résolution concernant le temps compensatoire du personnel cadre.

Temps
compensatoire du
personnel cadre

RÉSOLUTION 38 0899 : CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion applicables au personnel cadre, qu'il est prévu que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis une recommandation sur ce dossier;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du directeur général, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le quantum afférent au temps compensatoire applicable au personnel cadre pour l'année scolaire 1999-2000 soit le suivant :

Catégorie de personnel cadre	Quantum
Hors cadre	8 jours
Directions d'école	8 jours
Directions de centre de formation	8 jours
Directions de services	8 jours
Directions adjointes d'école	5 jours
Directions adjointes de centre de formation	5 jours
Adjoints administratifs – écoles secondaires	5 jours
Coordonnateurs	5 jours
Régisseurs	5 jours
Agents d'administration	5 jours

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Par suite des explications de monsieur Pierre Larose, une résolution autorisant l'implantation d'un service de garde scolaire à l'école Jacques-Buteux est adoptée.

Implantation d'un service de garde

RÉSOLUTION 39 0899 : CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Jacques-Buteux à La Tuque à l'effet d'implanter un service de garde à l'école;

 CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée, comme il se doit, d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

 CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

 EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie implante un service de garde à l'école Jacques-Buteux à La Tuque à compter de la rentrée scolaire d'août 1999.

Adopté unanimement

Consécutivement, et après avoir reçu les recommandations de monsieur Denis Émond, des résolutions sont successivement adoptées concernant des sujets relatifs aux Services des ressources humaines.

Engagement d'une enseignante

RÉSOLUTION 40 0899 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter l'engagement de madame Yolande Veillette comme enseignante et de l'affecter en dénombrement flottant et ce, à compter du 18 août 1999 sous réserve des dispositions de la convention collective actuelle régissant le personnel enseignant.

Adopté unanimement

Démission

RÉSOLUTION 41 0899 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter la démission de monsieur Mario Leroux comme enseignant à compter du 18 août 1999 sous réserve des dispositions de la convention collective actuelle régissant le personnel enseignant.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Ouverture d'un poste de professionnel

RÉSOLUTION 42 0899 :

psychologie;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des besoins 1999-2000 a été faite quant aux services à dispenser en

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'ouverture du poste suivant de professionnel :

- 1 poste de psychologue à 35 heures/semaine aux services complémentaires.

Adopté unanimement

Ouverture de postes de préposés aux élèves handicapés

RÉSOLUTION 43 0899 :

élèves handicapés sous la responsabilité de la commission;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des besoins 1999-2000 a été faite quant aux services à dispenser aux

CONSIDÉRANT qu'une consultation auprès du Syndicat concerné a été faite suite à cette analyse;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE l'ouverture des postes suivants de préposés aux élèves handicapés à compter du 24 septembre 1999 :

- 1 poste à 32,5 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Jacques de Shawinigan;
- 1 poste à 30 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Charles-Garnier de Shawinigan;
- 1 poste de 5 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Ouverture de postes de techniciens en loisirs

RÉSOLUTION 44 0899 :

CONSIDÉRANT l'analyse de péréquation acceptée pour l'année 1999-2000;

CONSIDÉRANT que chaque école secondaire se voit attribuer des ressources en technique de loisirs en tenant compte des ressources déjà en place à certains endroits;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE l'ouverture des postes suivants de techniciens en loisirs à compter du 24 septembre 1999:

- 1 poste à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Champagnat ;

Président

Secrétaire

- 1 poste à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire des Chutes;
- 1 poste à 27 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Val-Mauricie;
- 1 poste à 30 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire du Rocher;
- 1 poste à 35 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Ouverture d'un
poste de secrétaire
de gestion

RÉSOLUTION 45 0899 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE
l'ouverture d'un poste de secrétaire de gestion à 35
heures par semaine au Secrétariat général et aux Services de l'informatique.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 46 0899 : Madame la commissaire Nicole B.Girard PROPOSE
l'engagement de madame Hélène Blais comme
orthophoniste à 35 heures/semaine aux Services complémentaires à compter du 16 août
1999 conditionnellement à l'acceptation par la direction régionale du ministère de
l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de
l'entente collective actuellement en vigueur.

Adopté unanimement

Abrogation de la
résolution 15 0799

RÉSOLUTION 47 0899 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE
que soit abrogée la résolution 15 0799, à toutes fins
que de droit, relative à l'engagement de monsieur Éric Poudrier à titre de technicien en
informatique aux Services de l'informatique.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement

RÉSOLUTION 48 0899 : Madame la commissaire Johanne Brousseau
PROPOSE d'accorder à monsieur Luc Carbonneau un
congé sans traitement à temps plein du 1^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Abolition d'un poste de conseiller en orientation

RÉSOLUTION 49 0899 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'abolition du poste de conseiller en orientation laissé vacant suite au départ de monsieur Jean-Claude Juneau.

Adopté unanimement

Abolition de postes de préposés aux handicapés

RÉSOLUTION 50 0899 : CONSIDÉRANT qu'une analyse des besoins 1999-2000 a été faite quant aux services à dispenser aux élèves handicapés sous la responsabilité de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une consultation auprès du Syndicat concerné a été faite suite à cette analyse;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Louise Piché PROPOSE l'abolition des postes suivants de préposés aux élèves handicapés à compter du 24 septembre 1999 :

- 1 poste à 27,5 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Georges de Shawinigan-Sud;
- 1 poste à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud;
- 1 poste à 24 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Saint-Jacques de Shawinigan.

Adopté unanimement

Abolition d'un poste de technicien en loisirs

RÉSOLUTION 51 0899 : CONSIDÉRANT l'analyse de péréquation acceptée pour l'année 1999-2000;

CONSIDÉRANT que chaque école secondaire se voit attribuer des ressources en techniques de loisirs en tenant compte des ressources déjà en place;

CONSIDÉRANT que cette opération occasionne un réaménagement des ressources déjà en place;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Maryse V.-Plante PROPOSE l'abolition du poste suivant de technicien en loisirs à compter du 24 septembre 1999 :

- 1 poste de 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À ce moment-ci, une résolution est adoptée afin de modifier l'ordre du jour.

Modification à
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 52 0899 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que l'article 7.6 « huis clos » soit déplacé
pour être considéré immédiatement après l'article 12.2 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Poursuivant, les commissaires adoptent un règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.

Règlement sur la
fixation du jour, de
l'heure et du lieu
des séances
ordinaires du
conseil des
commissaires

RÉSOLUTION 53 0899 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 162 de la Loi
sur l'instruction publique, que le conseil des commis-
saires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a respecté
la procédure réglementaire prescrite, notamment quant à un avis public préalable d'au moins
30 jours;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
Grégoire Rompré PROPOSE que soit adopté le Règlement relatif à la fixation du jour, de
l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires décrit au document
0899-07

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources
matérielles, une résolution est adoptée pour le choix de soumissionnaires dans le cadre de
projets à caractère physique.

Choix de
soumissionnaires
aux Services des
ressources
matérielles

RÉSOLUTION 54 0899 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de
l'Énergie a demandé sur appel d'offres public ou sur
invitation, des soumissions pour fins de projets à caractère physique 1999-2000;

CONSIDÉRANT, par suite des soumissions reçues que
les Services des ressources matérielles ont présenté leur recommandation quant au choix
des plus bas soumissionnaires conformes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
Grégoire Rompré PROPOSE que soient retenues les soumissions suivantes décrites au
document 0899-07 :

Président

Secrétaire

Projet	Soumissionnaires	Montant
Réfection des bassins de toitures M7 et G2 de l'école secondaire Val-Mauricie	Couvertures Victo Inc.	86 843,88 \$
Réfection partielle de la toiture de l'école du Rocher	Isotoit Construction Inc.	57 340,00 \$
Travaux de drainage et de réfection d'une partie du stationnement arrière de l'école Paul-Le Jeune	Construction et Pavage Continental Inc.	47 630,39 \$* * plus un ajout à la soumission, selon les prix optionnels demandés au bordereau de transmission.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant soulève un problème de logement de personnel à Parent. Sur ce, le directeur général mentionne que la commission scolaire effectue actuellement des démarches afin de solutionner cette problématique, et ce, par la location ou l'achat d'une résidence à Parent.

Sur un autre sujet, monsieur le président Jean-Yves Laforest fait rapport des travaux du comité des ressources humaines/financières notamment sur les activités de reconnaissance au personnel. Un suivi sera apporté aux orientations retenues par le comité.

À ce moment-ci, soit à 20 h 55, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 55 0899 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Des dossiers de personnel sont alors considérés.

À 21 h 45, il est procédé à la réouverture de la séance.

Président

Secrétaire

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 56 0899 :

soit rouverte au public.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la séance du conseil des commissaires

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent les résolutions ci-après décrites.

Entente

RÉSOLUTION 57 0899 :

scolaire et madame Ginette Chapdelaine, laquelle porte le numéro 0899-09;

QUE le président et le directeur général soient
autorisés à signer ladite entente.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE
d'accepter l'entente intervenue entre la commission

Adopté unanimement

Mandat de
négociation
d'entente

RÉSOLUTION 58 0899 :

humaines un mandat de négociation d'entente avec un membre du personnel, et ce, en
fonction des paramètres établis par le conseil des commissaires.

Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE
que soit confié au directeur des Services des ressources

Adopté unanimement

À 21 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 59 0899 :

du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire